



APPEL A CANDIDATURES N° 23/2012
DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA BNA

I- Objet :

LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.

II- Conditions d'éligibilité :

Les candidats éligibles aux postes d'Administrateurs Indépendants au Conseil d'Administration de la BNA doivent remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence » (document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission Interne des Marchés, Immeuble BNA, 12 Rue Kheireddine Pacha 6ème Etage - Tunis 1001 ou à télécharger sur le site WEB de la BNA : www.bna.com.tn) et ce, à partir de la publication de cet avis.

III- Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au poste d'administrateur indépendant au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la BNA.
- Une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature, son profil et le comité qu'il désire présider (Comité des Risques ou Comité Permanent d'Audit Interne).
- le document des "Termes de Référence" portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du candidat.
- la fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 1 du document "Termes de Référence".
- le curriculum vitae du candidat suivant modèle en annexe 2 du document "Termes de Référence".
- une copie de la carte d'identité nationale.
- une copie conforme des diplômes obtenus.
- les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat: Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat.

- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de conseil d'Administration d'une société anonyme.
- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 3 du document "Termes de Référence".
- un bulletin numéro 3: extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes.
- un certificat de non faillite récent.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés dans les « Termes de Référence » sera automatiquement éliminé.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la BNA, par écrit, selon l'un des deux modes suivants : Fax : 71 834 786 - E-mail: sami.guerfali@bna.com.tn.

IV- Remise du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposée directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A -Rue Hédi Nouria 1001 Tunis, au plus tard le 02/07/2012, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Il doit être présenté comme suit: Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

**«A NE PAS OUVRIR - APPEL A CANDIDATURES N° 23/2012 »
DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA BNA**

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par la commission désignée à cet effet.